



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision

Question au Gouvernement n° 4351

Texte de la question

SITUATION À I-TÉLÉ

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Patrick Bloche. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, nous venons de vivre une nuit américaine sans Laurence Haïm. C'est la traduction la plus visible et la plus immédiate de la grève qui touche i-Télé depuis maintenant quatre longues semaines. Les gens d'i-Télé « en ce moment, comme moi, souffrent atrocement. C'est terrible d'être journaliste et de ne pas pouvoir travailler. On est dans une détresse morale et psychologique » : c'est ainsi que Laurence Haïm exprimait hier son désarroi, qui est celui de tous les salariés d'i-Télé mobilisés pour que ne soit pas dénaturé le projet éditorial de la deuxième chaîne d'information en continu et, plus largement, pour que vive dans notre pays l'expression pluraliste des idées et des opinions.

En ayant à l'esprit la prise de position particulièrement sévère du CSA, nous sommes nombreux à avoir exprimé notre soutien et notre solidarité à celles et ceux qui font i-Télé au quotidien, y compris, au sein même de cet hémicycle, le 6 octobre dernier, en votant définitivement une loi visant à protéger les journalistes et leurs rédactions des intérêts de leurs actionnaires.

Le Gouvernement s'est exprimé à plusieurs reprises, notamment par la voix de Mme la ministre de la culture et de la communication, qui a dénoncé – sombre présage en cette journée particulière – un risque de « trumpisation de l'information ».

M. Marc Le Fur. Bien vu !

M. Patrick Bloche. Vous avez souhaité, madame la ministre du travail, être vous-même à l'initiative, dans le cadre des compétences qui sont les vôtres, lorsqu'un conflit social s'inscrit dans la durée. Or cette durée est d'ores et déjà exceptionnelle. Aussi, pouvez-vous nous dire quelle est l'actualité de la demande de médiation formulée par les salariés d'i-Télé et leurs représentants, que vous avez rencontrés fort opportunément avant-hier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, quand une grève a lieu au sein d'une chaîne de télévision, qui plus est une grande chaîne d'information, c'est bien évidemment le débat démocratique, le droit d'informer et la discussion nationale qui se trouvent amputés. Je vous sais, monsieur le

président Bloche, particulièrement mobilisé sur ces questions, comme l'illustre d'ailleurs la loi sur l'indépendance des médias que vous avez défendue fort opportunément.

Le 2 novembre dernier, dans un courrier, les organisations syndicales d'i-Télé ont demandé qu'une médiation sociale puisse être engagée. Dès lundi, je les ai reçues au ministère du travail. Cette rencontre leur a permis de m'exposer leur lecture de la situation sociale au sein de l'entreprise et leurs revendications, afin de sortir de la crise. À cette occasion, je leur ai exprimé ma préoccupation face à un conflit inédit dans une entreprise de presse privée. Je leur ai également dit que, bien évidemment, le droit du travail devait s'appliquer rigoureusement dans cette entreprise comme dans toutes les entreprises.

C'est pour cela qu'une inspectrice du travail s'est rendue dès le 24 octobre dernier sur place. Elle y a détecté une situation préoccupante en matière de conditions de travail. C'est pour cette raison qu'avec Audrey Azoulay, nous avons demandé à rencontrer, dès lundi soir, la direction de l'entreprise, pour évoquer non seulement la situation de cette dernière mais également les perspectives d'une médiation sociale. Nous souhaitons que cette réunion se tienne le plus rapidement possible. Pour qu'il y ait une médiation, il faut un accord des deux parties et une volonté de partager une solution. Nous considérons qu'il faut trouver très vite une issue à ce conflit. Nous pèserons donc de tout notre poids pour que le dialogue social reprenne. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrick Bloche](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4351

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2016](#)